ADRESSE

A LA CONVENTION NATIONALE,

SUR

LE JUGEMENT DE LOUIS XVI.

PAR LOUIS MAZON.

CITOYENS,

Le jugement de Louis XVI est remis en vos mains; et c'est au nom de la Nation française que vous allez le rendre. Il intéresse la gloire de tout un Peuple, et le bonheur du Monde entier. Déjà, sans doute, vous êtes parvenus à cette hauteur où les préjugés, il est vrai, ne peuvent atteindre; mais où toutes les passions exercent leur funeste empire : elles vont toutes vous environner; elles vous livrerons de cruels combats, et vous aurez besoin pour en sortir victorieux, de toute la conscience de vos devoirs et de tout le sentiment de votre dignité. Représentans d'un Peuple magnanime, humain et généreux autant que juste, n'oubliez pas que le dépôt brillant de tous les titres ne vous fut confié que

pour le rendre, s'il se peut, plus glorieux encore; songez que toutes vos opinions, pour être dignes de vous, doivent, ainsi que le jugement qui les suivra, faire d'abord l'admiration de l'Univers, et recueillir ensuite les suffrages de la postérité; songez sur-tout que dans une cause où vous êtes juges et parties tout ensemble, votre premier sentiment doit être, non pas une indigne crainte, mais une sage méfiance de vous-mêmes.

Quand je vis Louis XVI tomber d'un trône où sa naissance l'avoit placé d'abord, où la volonté souveraine de la Nation française l'avoit ensuite maintenu; quand je le vis marcher à sa prison, faisant retentir du bruit de ses fers le monde entier qu'il avoit ébranlé déja par sa chûte, alors je ne sais quel sentiment de terreur vint me saisir; et je me demandai; quel est donc ce colosse immense? quelle force a pu l'abbattre? quelles mains ont peu l'enchainer? Aujourd'hui je me demande quel est ce grand criminel, quel est son crime et quelle peine il doit subir.

Citoyens, appellés à délibérer tous ensemble sur ces importantes questions, c'est à vous seuls à les résoudre.

A Dieu ne plaise que je détourne un seul moment vos regards de l'abbaissement où vous voyez Louis XVI, pour vous le montrer sur le

trône brillant de ses pères, entouré de toute sa puissance, de toute sa gloire et de toute sa grandeur passées. Cette grandeur, cette gloire et cette puissance, lors même qu'elles ne sont plus, peuvent bien séduire encore ceux qu'elles ont environné long-tems; mais que sont-elles maintenant à vos yeux, qu'un phantôme trompeur que les ténèbres du despotisme firent briller long-tems, et que le premier jour de la liberté fit évanouir? Ne craignez pas non plus que je veuille vous éblouir par un récit pompeux de quelques vertus, Louis XVI n'en a-t-il pas lui-même terni l'éclat pour toujours? et les louanges que je pourrois lui donner ne ressembleroient-elles pas trop à ces éloges funèbres dont on avoit coutume d'honorer ses ayeux descendus au tombeau? non, Citoyens; non, ce n'est par pour un Roi que je serois venu dans le temple même de la Liberté bruler un encent qui n'est dû qu'à la divinité qui l'habite: si malgré moi, je vous rappelle quelque actions honorables pour la mémoire d'un homme connu par son infortune autant que par ses crimes, ce ne sera que comme un hommage dû, sinon à la liberté même, du moins à ses compagnes éternelles; je veux dire, la justice et l'humanité. C'est elles que j'invoque en ce moment, ou plutôt c'est Louis XVI qui les implore lui-même, et sans doute elles le protège-

ront. Car s'il est coupable il est peut-être plus malheureux encore.

Depuis le jour où de son seul mouvement il voulut bien rendre à son peuple des droits que ses ayeux avoient usurpés, depuis ce jour même assiégé sans cesse par une foule de prêtres fanatiques et sanguinaires, de monstres qui n'exhaloient autour de lui que le poison de tous les vices et de tous les crimes, n'ayant auprès et loin de sa personne que quelques amis: eh! quels amis encore ? tantôt prisonnier, tantôt fugitif, toujours égaré, seul avec quelques restes infortunés d'une famille errante et criminelle, pouvoit-il, hélas! ne pas devenir lui-même criminel. Ah! sans doute il le fut, et cette assemblée constituante qui ne lui rendit son trône qu'après l'avoir constitutionnellement élevé sur une roche tarpéïenne, elle qui ne lui donna pour s'y soutenir qu'une inviolabilité mensongère, qu'une liste civile perfide, et qu'un véto cruel; que les instrumens enfin qui, loin de le garentir de sa chûte, devoient eux-mêmes le précipiter; cette Assemblée constituante, dis-je, savoit bien sans doute aussi qu'il étoit criminel.

Combien le sort des Rois est à plaindre! ils ne vivent que dans un air empoisonné qui fait mourir toutes les vertus; ils ne voient jamais la vérité, l'erreur seule est leur partage,

et de l'erreur au crime, vous le savez, il ne leur reste plus qu'un pas à faire, qu'un pas que leurs courtisans ont bientôt franchi pour eux. Ah! lorsque les Peuples voulurent se donner des rois, quel homme eût jamais pu consentir à l'être; si recevant le sceptre d'une main, il n'avoit pas en même-tems reçu de l'autre l'égide sacrée de l'inviolabilité?

Citoyens, Louis XVI fut Roi, tous les vices l'ont poursuivi depuis son berceau, vous savez cependant s'il connut jamais aucune de ces passions honteuses qui souillent chaque page de l'histoire de ses ayeux; vous savez si vivant au milieu d'une cour sybarite qui ne savoit jouir qu'en rafinant toutes les jouissances, il chercha jamais lui-même que des jeux simples et des plaisirs innocens. Il sembloit que ce malheureux Prince ne fut né que pour une vie obscure, il avoit sans cesse besoin de s'éloigner de son trône; il ne se croyoit heureux que quand il n'étoit plus Louis XVI; et la nature ne l'avoit pas moulé pour l'être. En lui donnant toutes les vertus d'un homme, et tous les vices d'un Roi, n'auroit-elle donc voulu n'en faire qu'un monstre. Non! le Ciel est juste, et sans doute il ordonna lui-même que le Roi disparût, et que l'homme prît sa place: non! le Ciel ne fit pas Louis XVI enfin pour

la royauté, s'il est vrai que la royauté soit un crime. Voyez maintenant si ce crime ne seroit pas celui du malheureux que vous allez condamner peut-être; examinez bien s'il ne seroit pas le seul qu'on puisse lui reprocher; et si vous convenez qu'il fut aussi vertueux citoyen que roi scélérat; alors que le scélérat périsse, et que le citoyen vive du moins pour prix de ses vertus. Ses vertus, pourriez-vous les oublier en ce moment, pour ne vous souvenir que de son crime? et si ce crime étoit venu le surprendre sous le voile de l'erreur ou de la bienfaisance même, s'il étoit vrai, comme on vous l'a trop bien dit, peut-être, qu'on ne pût être Roi sans être aussi criminel; c'est donc la nécessité, le malheur, et même une vertu que vous érigeriez en forfaits et que vous condamneriez au supplice?

Ce Louis XVI, tant criminel par ses malheurs et par sa foiblesse, c'est pourtant lui qui le premier brisa de sa main le sceptre de fer qu'il tenoit de ses ayeux : si ce fer même alloit être l'instrument de sa mort; si celui qui vous donna l'existence alloit être condamné par vous à perdre la sienne; si le premier Roi qui posa les fondemens du bonheur et de la liberté de son peuple alloit être livré par lui-même à la main du bourreau : songez-y bien, grand dieux!

quel présage funeste pour les peuples! quelle grande leçon pour les tyrans!

Vous l'allez voir devant vous ce grand coupable, il ira sans doute, non pas vous demander une autre fois grace pour sa vie ; ah! c'est bien alors qu'il auroit mérité de la perdre, il ira dans le temple de la liberté, dans le sanctuaire même de la justice implorer les divinités bienfaisantes qui l'habitent, et si quelqu'un alors pouvoit lui dire, « vous êtes déja venu dans ce temple » y chercher lâchement un asyle, et vous n'avez » fait que le profaner ? » Louis XVI ne pourroit-il pas lui répondre : « O vous qui me re» prochez ce dont vos ennemis me font un » crime, songez au moins, songez aux malheurs » qui pouvoient malgré moi payer mon lâche » courage; voyez quels flots de sang peut-être » il auroit malgré moi fait répandre; il est vrai, » ma mort pouvoit en être le prix, mais après » tout ce que j'avois perdu, dans l'état affreux » où le ciel m'avoit réduit, que pouvoit donc » avoir d'affrayant pour moi cette mort, et que » pouvoit-elle être à mes yeux autre chose que » le moindre et le dernier de mes maux! vous » la demandez aujourd'hui, peut-être vous at» tendez à me voir solliciter à vos genoux la » grace de quelques jours infortunés qui m'ac» cablent, vous jouissez déja de mon humilia-

» tion, vous souriez à ma foiblesse, vous triom-
» phez : eh bien ! c'est moi-même, qui viens ici
» vous présenter ma tête et je ne veux d'autre
» grace que d'aller ſur l'autel de la Patrie l'offrir
» moi-même à la main des bourreaux ; si c'est
» au mépris de la loi qu'elle tombe, ce sera du
» moins en son nom, et je me croirai heureux
» encore d'avoir pu épargner la honte d'un
» crime nouveau. Puisse ma mort amener une
» paix, un bonheur que je n'ai pu vous procurer
» pendant ma vie, et puisse le voile qui couvrira
» mes yeux ne pas couvrir un jour la France de
» deuil, de sang et de regrets inutiles. »

Oui, Citoyens, quelque terrible que puisse être la peine à laquelle vous aurez condamné Louis XVI, n'en doutez pas, il saura la souffrir, il saura, s'il le faut, donner à l'univers un exemple nouveau du courage héroïque de ce Roi, qui le premier auroit la gloire d'avoir versé son sang sur un échaffaud pour la liberté de son pays, s'il ne l'avoit pas lui-même en mourant précipitée au tombeau ; oui, Louis XVI saura mourir s'il le faut, il est Français et ce n'eſt pas une indigne foiblesse que je crains ; de misérables valets n'ont-ils pas assez appris à leur maître comme il falloit la vaincre ?

Citoyens, l'heure approche, songez que c'est moins un jugement que vous allez rendre,

qu'un monument éternel que vous devez élever à toutes les vertus généreuses qui caractérisent les hommes libres. Quand vous aurez convaincu Louis XVI, dites-lui, « la France gémit depuis assez long-tems du poids de vos crimes, allez-en charger une terre étrangère, au nom de cette même liberté que vous avez voulu faire périr, nous vous donnons et la vie et la liberté ; nous oublions vos erreurs et nous dédaignons de punir vos forfaits ; quand la Nation souveraine aura confirmé notre jugement, si pour prix d'un pardon généreux vous lui prépariez un outrage de plus ; allez, mille Scevola nouveaux vous attendent, la France peut bien produire un Tarquin ; mais non pas le laisser impuni. »

Ce jugement est le seul qui soit digne de la France régénérée, libre et par-tout triomphante ; et qu'on ne s'y trompe pas, un décret de mort pour Louis XVI seroit bien plutôt un décret de servitude pour tous les peuples ; car quel est celui qui voudroit adorer un idole de sang, à laquelle on n'auroit encore sacrifié que des victimes humaines ; voulez-vous élever solidement sur vos têtes un nouveau temple à la Liberté, n'allez pas en poser les fondemens sur des monceaux de cadavres ? voulez-vous étendre par toute la terre votre doctrine sublime, il est vrai, mais plus étonante encore, faites-l'annoncer aupa-

ravant par l'éloquente voix de la douceur et de la clémence ? gardez-vous sur-tout de faire sortir de la bouche de votre divinité nouvelle des oracles sanguinaires ; loin de lui préparer des adorateurs ils ne feroint qu'effaroucher ceux qui déja commencent à fléchir devant elle. Les Anglois n'ont vu qu'un moment son image, ils la verroient sans doute encore s'ils n'avoient pas fait couler sur un vil échaffaud le sang d'un Roi malheureux. Mais la Fille du ciel et de l'humanité, qui voile ses yeux à la vue du sang des hommes, ne sauroit habiter long-tems parmi les monstres qui se plaisent à le répandre, et si le sang d'un Roi coupable pouvoir nous rendre tout celui que nous avons perdu, s'il pouvoit nous donner un bonheur que nous pouvons demander à nous-mêmes, s'il étoit nécessaire enfin ; alors ne seroit-ce pas sur l'autel même de la Justice et non sur celui de la Liberté qu'il faudroit le répandre.

Oui, je le sais, le salut du peuple est une loi suprême, devant laquelle doivent se taire toutes celles qui ne sont que son ouvrage ; et sans doute si le salut de la Nation française exigeoit que son Roi après avoir été convaincu de mériter la mort, la subît impitoyablement ; sans doute alors rien ne devroit l'y soustraire : mais à quoi tiendroit donc le salut de la France ? et de quel bonheur si grand voudroit-on que la

mort de Louis XVI fût le prix? Seroit-ce d'un lâche repos, à l'ombre duquel nos jeunes lauriers iroient se flétrir ? Seroit-ce d'une indigne paix, quand nous faisons une guerre si glorieuse? Quoi donc! au moment où la Nation française fait seule trembler l'Europe entière; au moment où cette aigle n'aguères si superbe vient s'abattre à nos pieds et n'ose déjà plus voler que sous notre empire; au moment où des milliers de héros sont prêts à nous venger des insultes de l'univers; en ce moment même nous redouterions un seul homme! et cet homme qui bientôt va n'être dans le monde qu'un phantôme errant, ou qu'une ombre timide, on diroit qu'il a pu nous inspirer quelqu'effroi? Si le sentiment de notre courage invincible pouvoit nous trahir à ce point; si quelques despotes insolens, qui déjà, ne nous ont pas insultés en vain, pouvoient un jour nous faire repentir d'avoir été trop généreux, eh bien! attendons quelques momens encore; du sein d'une paix profonde nous allons bientôt voir tous les Peuples de la terre attacher des rois ou des maîtres à leurs chars de triomphe: alors, nous qui leur aurons préparé cette fête nouvelle, nous pourrons du moins en faire une aussi belle que la leur. Si cependant las d'attendre, ou bien dédaignant cette

390

gloire, nous allions devenir jaloux d'une plus brillante encore, ne saurions nous donc pas aussi nous la procurer? et quels dangers aurions-nous à courir, si grands que nous ne pussions les braver sans crainte? Ah! je vous entends: s'il revenoit un jour! Eh bien, s'il revenoit! ne seroit-ce donc pas pour vous apporter un sujet de triomphe nouveau; s'il revenoit, ne seriez-vous donc plus Français alors? Et si je n'etois plus moi-même, ne se trouveroit-il pas parmi vous quelqu'autre Mutius. Oui, je le jure par ce grand homme: oui, mille Scevola nouveaux renaîtroient de sa cendre immortelle et d'une main plus heureuse que la sienne, invoquant la Patrie et la Liberté, feroient tomber à la fois tous nos tyrans ennemis.

De l'Imprimerie de FROULLÉ, Quai des Augustins N°. 39.